



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/CES/73
18 mars 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR
L'EUROPE**

COMMISSION DE STATISTIQUE

**CONFÉRENCE DES STATISTIENS
EUROPÉENS**

Cinquante-sixième réunion plénière
Paris, 10-12 juin 2008

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA
CINQUANTE-SIXIÈME RÉUNION PLÉNIÈRE¹**

qui se tiendra au Centre de conférences de l'Organisation de coopération
et de développement économiques, Paris²

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Déclarations liminaires et adoption de l'ordre du jour.
2. Réunions des organes dont relève la Conférence des statisticiens européens.
3. Coordination des travaux internationaux en matière de statistique dans la région de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe:
 - a) Statistiques sur les entreprises;
 - b) Statistiques sur le revenu, les conditions de vie et la pauvreté;

¹ Les documents dont sera saisie la réunion plénière peuvent être téléchargés à partir du site Web ci-après: <http://www.unece.org/stats/documents/2008.06.ces.htm>. Il est demandé aux participants de bien vouloir apporter leurs propres copies des documents car aucun exemplaire sur papier ne sera disponible dans la salle de la réunion.

² Adresse du Centre de conférences: 2, rue André Pascal, 75016 Paris.

- c) Statistiques différenciées en fonction du sexe;
 - d) Statistiques culturelles;
 - e) Statistiques de l'environnement.
4. Métadonnées statistiques.
 5. Rapport du Groupe de travail conjoint CEE/OCDE/Eurostat sur les statistiques du développement durable: Un cadre pour les indicateurs du développement durable.
 6. Programme statistique de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe et travaux des équipes de spécialistes de la Conférence:
 - a) Programme statistique de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe: rapport sur les travaux de 2007 et projets pour 2008;
 - b) Rapport d'activité concernant l'impact de la mondialisation sur les comptes nationaux;
 - c) Rapports d'activité sur les travaux d'autres équipes de spécialistes relevant de la Conférence des statisticiens européens.
 7. Séminaire sur les questions stratégiques liées à la mesure des transactions internationales.
 8. Séminaire sur la mesure des mouvements et de l'intégration des populations à l'heure de la mondialisation.
 9. Choix des thèmes des séminaires qui se tiendront dans le cadre de la réunion plénière de 2009.
 10. Questions diverses.
 11. Adoption du rapport.

II. NOTES EXPLICATIVES SE RAPPORTANT À L'ORDRE DU JOUR

1. Les modalités d'organisation des travaux introduites en 2002 par la cinquantième réunion plénière de la Conférence seront conservées à la réunion plénière de 2008, qui comprendra donc l'examen de questions en séance officielle et deux séminaires. Seront examinées en séance officielle des questions générales telles que les travaux internationaux en matière de statistique dans la région, tandis que les deux séminaires seront consacrés, respectivement, aux aspects fondamentaux des systèmes statistiques et à de nouvelles questions émergentes.

Point 1. Déclarations liminaires et adoption de l'ordre du jour

2. M. M. Belka, Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE), fera une déclaration liminaire.

3. Le projet d'ordre du jour provisoire et le calendrier indicatif proposés ont été arrêtés par le Bureau de la Conférence à sa réunion de février 2008. L'ordre du jour provisoire sera présenté à la Conférence pour approbation.

Point 2. Réunions des organes dont relève la Conférence des statisticiens européens

4. De brèves informations sur les résultats de la session de la Commission de statistique de l'ONU tenue en 2008 seront communiquées à la Conférence.

Point 3. Coordination des travaux internationaux en matière de statistique dans la région de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe

5. Ce point de l'ordre du jour porte sur la coordination des travaux internationaux en matière de statistique dans la région de la CEE et sur les décisions et recommandations que la Conférence devrait adopter à leur sujet.

6. La Conférence sera tenue au courant de l'examen approfondi périodique de certains domaines de la statistique réalisé par son Bureau. Lors de cet examen, le Bureau passe en revue des questions stratégiques pour la statistique au cours des cinq années suivantes et aborde des problèmes d'ordre conceptuel ou ayant trait à la coordination qui intéressent les services de statistique.

a) Statistiques sur les entreprises

7. Le Bureau a procédé à un examen approfondi de cette question en février 2007. Les mesures de suivi envisagées comprennent la création d'une petite équipe spéciale chargée d'examiner les questions en suspens dans le domaine des statistiques sur les entreprises et une proposition tendant à organiser un séminaire qui traiterait de ces statistiques dans le cadre de la Conférence des statisticiens européens en 2009.

b) Statistiques sur le revenu, les conditions de vie et la pauvreté

8. Le Bureau a procédé à un examen approfondi de ce thème en octobre 2007. La Conférence sera informée des résultats des débats et des décisions que le Bureau a prises au sujet de ces statistiques.

c) Statistiques différenciées en fonction du sexe

9. Le Bureau a procédé à un examen approfondi de cette question en octobre 2007. La Conférence sera informée des résultats des débats et des décisions que le Bureau a prises au sujet de ces statistiques. Les participants seront également informés des résultats du Forum mondial sur les statistiques sexospécifiques (Rome, 10-12 décembre 2007).

d) Statistiques culturelles

10. Le Bureau a procédé à un examen approfondi de cette question en février 2008. La Conférence sera informée des résultats des débats et des décisions que le Bureau a prises au sujet de ces statistiques.

e) Statistiques de l'environnement

11. Le Bureau a procédé à un examen approfondi de cette question en février 2008. La Conférence sera informée des résultats des débats et des décisions que le Bureau a prises au sujet de ces statistiques.

Point 4. Métadonnées statistiques

12. Le Bureau a inscrit la question des métadonnées statistiques à l'ordre du jour de la réunion plénière de la Conférence afin d'appeler l'attention des directeurs des services nationaux de statistique sur le rôle des métadonnées dans la production et la diffusion de statistiques. La présentation de cette question insistera sur l'importance des métadonnées à la fois pour la gestion interne et pour les utilisateurs des statistiques.

Point 5. Rapport du Groupe de travail conjoint CEE/OCDE/Eurostat sur les statistiques du développement durable: Un cadre pour les indicateurs du développement durable

13. Le rapport est le résultat des études que le Groupe de travail conjoint a entreprises depuis 2006, comme suite à la décision du Bureau d'élaborer un large cadre conceptuel permettant de mesurer le développement durable. Ce document sera présenté à la Conférence pour qu'elle en débattenne et il sera distribué suffisamment à l'avance pour permettre aux pays de l'étudier et de faire part de leurs observations écrites au secrétariat de la CEE d'ici le 20 mai 2008. Un récapitulatif de ces observations sera publié dans un document de séance et mis à la disposition des participants durant la Conférence.

Point 6. Programme statistique de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe et travaux des équipes de spécialistes de la Conférence

a) Programme statistique de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe: rapport sur les travaux de 2007 et projets pour 2008

14. Le programme statistique de la CEE pour 2008 et le rapport sur l'exécution du programme de 2007 seront présentés succinctement aux fins d'information.

b) Rapport d'activité concernant l'impact de la mondialisation sur les comptes nationaux

15. Un Groupe de travail commun CEE/OCDE/Eurostat chargé d'examiner l'impact de la mondialisation sur les comptes nationaux a été créé, au cours du deuxième semestre de 2007, comme suite au séminaire sur la mondialisation qui avait eu lieu dans le cadre de la réunion plénière de 2006 de la Conférence des statisticiens européens. Les participants seront informés de l'état d'avancement des travaux et des projets futurs du Groupe de travail.

c) Rapports d'activité sur les travaux d'autres équipes de spécialistes relevant de la Conférence des statisticiens européens

16. Les rapports d'activité sur les travaux d'autres équipes de spécialistes (groupes directeurs, équipes spéciales) relevant de la Conférence et les rapports des réunions d'experts tenues depuis juin 2007 seront présentés pour information.

Point 7. Séminaire sur les questions stratégiques liées à la mesure des transactions internationales

17. Le Séminaire est organisé par le Fonds monétaire international (FMI) et le Bureau of Economic Analysis (BEA) des États-Unis. Il sera présidé par M. S. Landefeld (Bureau of Economic Analysis des États-Unis).

18. Ce séminaire a pour objet d'appeler l'attention des directeurs des services de statistique sur les questions fondamentales actuelles concernant les transactions internationales et leurs incidences sur le plan statistique, ainsi que sur les problèmes de coordination qui se posent dans la plupart des pays. Les points de vue et données d'expérience des pays pourront être mis en commun et les possibilités qui s'offrent aux pays de collaborer entre eux être envisagées.

19. Au cours des vingt dernières années, les mouvements internationaux de biens, de services, de revenus et de ressources financières se sont intensifiés comme jamais auparavant. Si l'on y ajoute la complexité grandissante des marchés financiers et l'affinement croissant des instruments financiers internationaux, il en résulte que les statisticiens éprouvent de plus en plus de difficultés à répondre à la demande des utilisateurs.

20. Dans la majorité des pays, les responsabilités des statistiques de la comptabilité internationale sont réparties entre le service national de statistique, la banque centrale, l'administration des douanes et, dans certains cas, les autorités chargées de la réglementation. Une bonne coordination et une saine coopération sont nécessaires pour pouvoir mettre à la disposition des utilisateurs un ensemble cohérent de statistiques macroéconomiques.

Première partie: Déterminants de la politique en la matière

Organisateurs: M. S. Landefeld, Bureau of Economic Analysis des États-Unis, et M. R. Edwards, Fonds monétaire international

Président: M. R. Edwards, Fonds monétaire international

Principaux orateurs: Département de l'élaboration et de l'examen des politiques, Fonds monétaire international, et M. N. Sheets, The Federal Reserve Board, États-Unis

21. Cette partie consistera à présenter, du point de vue d'une organisation internationale, d'une part, et d'un pays, d'autre part, les aspects actuels de l'économie internationale qui intéressent les pouvoirs publics et les analystes. Les questions abordées seront notamment les déséquilibres mondiaux, la mondialisation des entreprises, l'externalisation, l'interdépendance financière entre les pays, l'allègement de la dette, l'accumulation de réserves, les analyses de la vulnérabilité, les envois de fonds et les questions nouvelles concernant les investissements directs et investissements de portefeuille.

22. Les discours d'orientation devraient traiter entre autres des informations de base que les statistiques existantes fournissent pour l'étude des questions de politique générale. Ils devraient aussi mettre en évidence les lacunes dans l'information et d'autres problèmes relatifs à la qualité des statistiques ainsi que la difficulté qui en résulte d'effectuer des analyses et des travaux de synthèse efficaces.

Deuxième partie: Quelques problèmes de mesure

Organisateur: M. R. Edwards, Fonds monétaire international

23. Cette partie portera sur différents thèmes qui présentent actuellement un intérêt du point de vue des mesures statistiques. Elle sera subdivisée en deux volets pour mieux centrer le débat.

Deuxième partie, volet a: Quelques questions actuelles de comptabilité relatives aux comptes courants

Président: M. J. Cadete de Matos, Banco de Portugal

Animateur: M. S. Yitzhaki, Israël

Communications sollicitées: Hong Kong SAR, Eurostat

24. Les versions révisées du SCN et du *Manuel de la balance des paiements* instaurent un nouveau traitement des biens destinés à la transformation et au commerce. Ce changement va avoir une incidence sur la façon de faire concorder le mouvement physique des biens, tel que reflété dans les statistiques du commerce des marchandises, et les flux internationaux qui doivent apparaître dans la balance des paiements et les comptes nationaux. Ces deux éléments sont importants pour l'économie de Hong Kong, de sorte que l'expérience de celle-ci peut être utile à d'autres pays confrontés à des problèmes analogues.

25. Les envois de fonds de travailleurs émigrés jouent un rôle de plus en plus considérable dans le soutien de la croissance économique de nombreux pays. Des travaux d'envergure ont été entrepris pour repenser la base conceptuelle des statistiques sur les envois de fonds dans le contexte du Sous-Groupe technique de l'ONU sur le mouvement des personnes physiques et de la révision du *Manuel de la balance des paiements* du FMI. Des problèmes essentiels de mesure pratique se posent dans le cadre de l'élaboration de statistiques sur les envois de fonds. Le Groupe de Luxembourg tente d'y remédier avec la publication prochaine du *Compilation Guide on Remittances (Guide pour l'élaboration de statistiques sur les envois de fonds)*. Ce volet du Séminaire portera sur les avantages et les inconvénients des différentes méthodes de compilation, notamment de l'utilisation par le pays d'origine de données miroirs du pays d'accueil sur les envois de fonds ou vice-versa.

Deuxième partie, volet b: Asymétries observées dans les données de pays partenaires

Présidente: M^{me} A. Burgi-Schmelz, Suisse

Animateur: M. S. Keuning, Banque centrale européenne

Communications sollicitées: Pays-Bas, Royaume-Uni

26. Les investissements étrangers directs acquièrent progressivement une place centrale dans le processus mondialisé de restructuration industrielle et le développement d'entreprises mondiales. Pour évaluer l'impact économique de ces investissements, on juge important de faire la distinction entre les investissements directs réalisés par le biais de fusions et d'acquisitions, d'une part, et les investissements «greenfields» (projets entièrement nouveaux), d'autre part. Les investissements directs effectués par l'intermédiaire de sociétés de holding ou d'entités à vocation particulière dans des centres financiers internationaux, par exemple, peuvent masquer l'impact économique total de ces investissements sur le pays bénéficiaire final.

Troisième partie: Arrangements institutionnels pour l'élaboration des statistiques des comptes internationaux

Organisateur: M. R. Edwards, Fonds monétaire international

Présidente: M^{me} I. Krizman, Slovénie

Animateur: M. H.-P. Glaab, Deutsche Bundesbank

Communications sollicitées: Autriche, Canada, Russie, Suisse

27. Les statistiques des comptes internationaux englobent un système intégré de statistiques de stocks et de flux établies dans le cadre global du Système de comptabilité nationale des Nations Unies. Dans la plupart des pays, la responsabilité d'élaborer les statistiques des comptes internationaux incombe à des entités (généralement la banque centrale) qui ne sont pas chargées de l'établissement de certaines des données sources sous-jacentes ni des comptes nationaux. Cette partie du Séminaire sera consacrée à l'étude des liens conceptuels entre les divers ensembles de données et des bonnes pratiques en matière de coopération entre les services de statistique, les banques centrales et d'autres fournisseurs de données sources, notamment extérieurs à l'économie.

Point 8. Séminaire sur la mesure des mouvements et de l'intégration des populations à l'heure de la mondialisation

28. Le Séminaire est organisé par l'Office fédéral de la statistique d'Allemagne et Eurostat. Il sera présidé par M. W. Radermacher (Président de l'Office fédéral de la statistique d'Allemagne).

29. Les participants étudieront les problèmes que pose aux statisticiens la mesure des mouvements et de l'intégration des populations. La région de la CEE connaît des flux migratoires importants entre les différentes sous-régions et à partir d'autres régions. Ce phénomène se traduit par des modifications sensibles de la composition de la population des pays et a une incidence sur ces sociétés qui deviennent plus hétérogènes. Les mouvements migratoires influent sur la situation démographique et socioéconomique tant des pays d'immigration que des pays d'origine. Il importe de décrire la composition des populations (stocks) et de mesurer les causes et les effets des mouvements de population. Il est également très intéressant d'un point de vue politique d'analyser les répercussions aussi bien des flux démographiques que de la composition de la population sur le marché du travail, la situation en matière de revenus, les régimes de retraite et la prospérité au niveau sous-régional.

Première partie: Impact démographique des migrations

Président: M. G. Brückner, Allemagne

Animateur: M. W. Haug, Suisse

Communications sollicitées: Autriche, Espagne, Pologne (tous à confirmer)

30. Les participants s'attacheront à définir des groupes de population clefs et des indicateurs démographiques relatifs aux migrations aux fins de comparaisons internationales.

Des informations sur la nationalité et le pays de naissance sont fréquemment collectées.

Néanmoins, ces renseignements s'avèrent souvent insuffisants car il arrive que les enfants de migrants naissent dans le pays d'accueil et ils adoptent parfois la nationalité du pays en question.

31. La population migrante se différencie généralement de la population résidente pour ce qui est de nombreuses variables (socio)démographiques telles que l'âge, les taux de fécondité et de mortalité, ainsi que la taille et la composition des ménages. Ces facteurs peuvent influencer sur des indicateurs démographiques clefs tant dans le pays d'origine que dans le pays d'accueil.

32. Les flux migratoires peuvent avoir un effet favorable sur l'assise financière des régimes de sécurité sociale (pensions de vieillesse, assurance maladie, aide aux personnes handicapées) et sur le pourcentage de la population en âge de faire partie de la population active, et donc sur la proportion de dépendants dans la population. Toutefois, les effets à court terme dans ces domaines peuvent ne pas être les mêmes que les effets à long terme.

Deuxième partie: Migrations et marché du travail

Président: M. M. Glaude, Eurostat

Animateur: À déterminer

Communications sollicitées: Autriche (à confirmer), Canada, ex-République yougoslave de Macédoine

33. Les flux migratoires influent sur la population active tant dans le pays d'origine que dans le pays d'accueil. L'importance de ces influences dépend du degré d'instruction et des qualifications professionnelles des différents migrants, ainsi que de l'ampleur des mouvements de population en cause. Des problèmes particuliers peuvent surgir lorsque des migrants ayant un bon niveau d'instruction, originaires d'un pays en développement, sont embauchés dans des pays développés, ce qui se traduit par un exode des cerveaux pour leur pays d'origine. Ainsi, les migrations contribuent à résoudre les problèmes d'un pays en aggravant les difficultés d'un autre, souvent le plus économiquement défavorisé des deux. Certains pays peuvent être confrontés simultanément aux deux phénomènes: ils attirent du personnel qualifié originaire de pays tiers tout en perdant au même moment les services de leurs ressortissants ayant un bon niveau de qualification au profit d'autres pays qui leur proposent des conditions de travail encore plus avantageuses.

Troisième partie: Migrations et société

Présidente: M^{me} D. McGregor, Nouvelle-Zélande

Animateur: M. J.-C. Dumont, OCDE – à confirmer

Communications sollicitées: Allemagne, Nouvelle-Zélande, Université d'Oxford

34. Le phénomène des migrations rassemble des personnes d'origines, de traditions et de cultures différentes. Dans le pays d'accueil, il doit exister un respect mutuel entre les migrants et les autochtones et ces deux groupes doivent se montrer disposés à trouver un terrain d'entente.

35. Selon la notion traditionnelle d'intégration – en particulier dans les pays qui ont une longue tradition d'immigration – les immigrants et leurs enfants étaient censés adopter assez rapidement la langue, la culture et le mode de vie du pays d'accueil. Dans le même temps, les liens avec le pays d'origine se distendaient relativement vite. Il en résultait notamment que les enfants des immigrants se définissaient principalement comme appartenant à leur pays de naissance et de résidence, plutôt qu'au pays d'origine de leurs parents. Néanmoins, il y a lieu de s'interroger aujourd'hui sur la validité universelle de cette conception de l'intégration.

36. Il est impossible de mesurer le degré d'intégration culturelle d'une population en se servant uniquement de variables statistiques traditionnelles comme la nationalité ou le pays de naissance. Les nouveaux indicateurs envisageables peuvent se rapporter aux principaux modes de communication et aux activités culturelles (langue(s) parlée(s) à la maison, langue des journaux lus et des chaînes de télévision regardées, appartenance et participation à des organisations sociales, sportives, culturelles ou caritatives locales du pays d'immigration).

37. Il se peut que l'intégration sociale des immigrants s'avère difficile, voire impossible, lorsque les liens culturels demeurent principalement ou exclusivement centrés sur le pays d'origine. Il est parfois important de connaître les écarts qui existent entre les différents groupes linguistiques pour ce qui est des variables jugées «cruciales» du point de vue de l'intégration (le degré d'instruction, par exemple).

Quatrième partie: Besoins statistiques nouveaux

Président: M. G. Lemaître, OCDE

Animateur: À déterminer

Communications sollicitées: Eurostat, Banque mondiale (à confirmer), Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, Groupe chargé de la politique migratoire

38. Le phénomène des migrations prend une importance sans cesse croissante dans les pays membres de la CEE. L'intérêt porté aux comparaisons internationales des divers aspects des migrations appelle, entre autres, des normes communes en ce qui concerne notamment la définition des populations migrantes et les ensembles de données minima. Ces normes communes favoriseront en outre l'échange de données entre les pays, ce qui peut contribuer dans une large mesure à améliorer la disponibilité de statistiques sur l'émigration. Des définitions statistiques communes des variables clefs à prendre en compte dans les statistiques sur les flux migratoires et les stocks de population étrangère ont été énoncées dans les recommandations

internationales et la législation européenne. L'un des défis à relever à présent consiste à encourager l'application plus générale de ces définitions.

39. Plusieurs facteurs amènent à se demander si les définitions et recommandations actuelles relatives aux statistiques sur les migrations – même si elles sont pleinement et correctement appliquées – répondent réellement à l'évolution des besoins en information. Cette question est plus fondamentale encore pour les responsables de la statistique officielle. L'évolution des besoins en information est fréquemment déterminée par des faits nouveaux liés à la mondialisation résultant de la mobilité accrue de la population, de la réduction considérable des obstacles à la communication et aux déplacements, et des modalités nouvelles et plus souples d'organisation du travail et de l'emploi.

40. On se doit d'étudier la manière d'adapter et de compléter les statistiques existantes pour pouvoir disposer d'informations adéquates sur l'évolution des formes et tendances de la migration et de l'intégration. Il faudra s'entendre sur les types de phénomènes relatifs aux mouvements de population et à l'intégration qui sont mesurables et que l'on devrait mesurer. C'est une condition essentielle pour recenser les sources appropriées de données statistiques et les méthodes qu'il convient d'employer. Des travaux doivent être entrepris pour déterminer quelles sont les statistiques à modifier, la nature des modifications qu'il y a lieu de mettre en œuvre, quelles priorités sont jugées pertinentes, quelles institutions peuvent s'engager à assumer des responsabilités et quelles voies il conviendrait de suivre pour parvenir aux objectifs recherchés.

Point 9. Choix des thèmes des séminaires qui se tiendront dans le cadre de la réunion plénière de 2009

41. Le secrétariat de la CEE fera distribuer avant la réunion plénière une liste des thèmes qui pourraient être retenus pour les séminaires de la réunion plénière de 2009, afin de recueillir l'avis des pays membres de la Conférence et des organisations internationales à ce sujet. Le Bureau soumettra une proposition à la Conférence, pour examen et adoption, en tenant compte des résultats de cette consultation.

Point 10. Questions diverses

42. Au titre de ce point, les participants pourront aborder toutes questions supplémentaires au sujet desquelles la Conférence doit être informée.

Point 11. Adoption du rapport

43. La Conférence devra adopter le rapport de la réunion plénière de 2008 avant de clore ses travaux. Le rapport sera limité autant que possible aux décisions prises par la Conférence au cours de sa réunion plénière. La version définitive du rapport, qui sera établie dans les deux semaines suivant la clôture de la réunion, sera affichée sur le site Web de la CEE.
